

Plan d'Action de Conservation (PAC) :

Talbotiella cheekii Burgt (Légumineuse)

Statut UICN : En Danger Critique

Statut et description de l'espèce, l'habitat et écologie

Arbre de 21 m de haut à 83 cm de diamètre ; tige poilue ou parfois glabre, cylindrique ou cannelé avec contreforts atteignant 1,5 m de haut et 1 m de large ; écorce brun clair ; branches ascendantes. Stipules visibles sur le jeune feuillage. Feuilles paripennées, 5 -9 × 2,5 - 4 cm ; pétiole de 1,5 - 3 mm de long. Folioles sessile 9-14 paires par feuille. Inflorescences en grappe 10-18 fleurs ; pédoncule environ 1 cm de long ; rachis a poilus denses. Fleurs : bractées, florales blanches, linéaires de 9 - 17 × 1 - 1,5 mm et 4 mm de large, surface externe poilus, surface interne glabre. Pédicelle rose à rouge, poils clairs atteignant 0,5 -1,2 mm de long. Bractéoles sous-opposées, linéaires, glabres. Etamines 10, filaments blancs libres, de 7-13 mm de long, glabres ; anthères brun orangé, elliptiques, 1,2 à 1,4 mm de long. Ovaire vert rougeâtre a rouge foncé. Gousse glabre à la surface, de 1 à 2 graines, graines brunes en forme de disque.



Distribution. Guinée : Coyah, Dubreka et Kindia Préfectures. Son aire de distribution a une taille de 50 x 10 km, dans les collines au-dessus de Khorira à l'ouest vers les collines au-dessus de Fossikouré à l'est. Pas connu par Lisowski (2009) dans la Flore de Guinée, parce que l'espèce n'était pas encore décrite.

Récoltes : X.M. van der Burgt 2065, 2068, 2084, 2087, 2093, 2097, 2187, 2188. M. Cheek 18133, 18190, 18462. P.A. Guilavogui 21, 23, 133, 138. P.M. Haba 1095, 1187. G. Konomou 286, 290, 291, 294, 604. D. Molmou 988, 1517.

Habitat : *Talbotiella cheekii* se trouve en forêts semi-décidues à canopée fermée, sur les ruisseaux en terrains rocheuses et les pentes des collines rocheuses, vers une altitude de 100 – 600 m. La précipitation est environs 2800 mm par an. Le climat est fortement saisonnier avec une saison sèche prononcée de décembre à avril. *Talbotiella cheekii* est grégaire, en forêt dominée par des arbres de la sous-famille des Detarioideae.

Floraison : avril

Fructification : juin – septembre.

Ecologie : C'est une nouvelle espèce, découvert en 2016 dans les localités de la Guinée Maritime. 24 spécimens d'herbier ont été récoltés dans 13 taches de forêt auprès de 8

villages. Le nombre total de la population est estimé entre 6000 - 12.000 individus matures, dans une superficie de 260 km² (Burgt et al. 2018 ; P.M. Haba & G. Konomou, comm. pers.).

Utilisations : Le bois est à grain fin, avec une densité de c. 900 kg m⁻³. Un poteau fabriqué à partir du bois peut être utilisé comme pilon pour pilonner la nourriture dans un mortier. Une décoction à partir des feuilles est utilisée pour supprimer les pouvoirs magiques des sorciers confessés (Burgt et al. 2018).

Identification des menaces à l'espèce

Menaces directes : agriculture sur brûlis, feux de brousse, l'urbanisation.

Menaces indirectes : pollution, changement climatique.

Gestion d'espèce et stratégies de conservation

Recherche sur les sites similaires de la Guinée et recensement au niveau des plantes pour connaître le nombre d'individus survivant dans le monde sont nécessaires. Encore plus d'étude écologique y compris des graines, diversité génétique et chimie sont aussi nécessaires.

Comme les graines sont dispersées en haute saison de pluie, il est probable que les graines sont récalcitrantes, il est donc pas possible de les conserver dans des banques de semences.

Protection *in situ* :

1. Rechercher d'abord sur les sites de la Guinée et recenser tous les individus présents par site, après comparer les résultats en matière de nombre de plantes par site. L'espèce se trouve dans les ZTIPs de Kakiwondi, Gbélén et le plateau de Tassing.
2. Délimiter la superficie du site considérable sur le terrain avec les autorités locales et la population riveraine. Présenter les données et la superficie pour l'accord des autorités locales.
3. Faire un plan de gestion pour les sites et l'espèce en particulier.
4. Continuer la sensibilisation de la population riveraine. Conserver les plantes dans le site non protégés avec le soutien de la population riveraine.
5. Présenter tous les résultats au Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts pour leur accord dans l'obtention d'un acte de création.
6. Après l'obtention de l'acte, soutenir les autorités locales dans la protection de site.

Protection *ex situ*:

- Faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante : graines, bouture, et plantules.

- L'espèce peut être réintroduite sur des sites où elle était probablement présente dans le passé, par exemple sur le Parc Milly Mamadou sur la route Coyah - Kouriya.

Législation

C'est recommandé d'avoir un acte de conservation des espèces végétales menacées en Guinée et intégrer à la deuxième édition de la Monographie nationale en rédaction. L'acte de la protection du site de *Talbotiella cheekii* à Coyah.

Formation

- Faire les ateliers de formation avec HNG, les ONG, les Eaux et Forêts et la population riveraine basés sur la sensibilisation pour la conservation de l'espèce et ses sites.
- Informer les jeunes écoliers sur l'importance de la conservation de la nature en générale et espèce *Talbotiella cheekii* en particulier.
- Fournir des affiches pour la sensibilisation de la population.
- Faire la communication à la Radio locale de Coyah et si possible à la radio et télévision de la Guinée pour la conservation de la nature en générale et les espèces menacées de disparition en particulier.

Bibliographie :

Burgt X. M. van der, Molmou D., Diallo A., Konomou G., Haba P. M. & Magassouba S. (2018). *Talbotiella cheekii* (Leguminosae: Detarioideae), a new tree species from Guinea. – Kew Bull. 73: 26: 1 – 8.

Lisowski, S. (2009). Flore (Angiospermes) de la République de Guinée. Scripta Botanica Belgica Vol. 41.

Couch, C., van der Burgt, X. (2018). Évaluation de ZTIP : Plateau de Tassing, Préfectures de Coyah et Kindia. <http://www.herbienguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>

Couch, C., Cheek, M., van der Burgt, X. Molmou, D. (2018). Évaluation de ZTIP : Forêt de Kakiwondi, Tomboya, Préfecture de Coyah. <http://www.herbienguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>

Haba, P., Couch, C., Konomou, G. (2018). Évaluation de ZTIP : La forêt classée de Gbélén, Préfecture de Dubréka. <http://www.herbienguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>